

# Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne  
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

**POLLUTION**

## LA CORSICA LINEA DANS LE VISEUR

Pass vaccinal : les  
députés corses à la  
manoeuvre

Antoine Aiello  
Du militantisme  
jusqu'à la présidence

Innovations  
numériques dans  
les médias

Semaine du 14 au 20 janvier 2022 | [www.journaldelacorse.corsica](http://www.journaldelacorse.corsica)

R 27997 - N° 11298 - F.2,20 €



3 782799 702200 2200

# RENAULT CLIO E-TECH HYBRIDE

prêt à  
partir  
**E-Tech  
hybride**  
portes ouvertes  
13-17 janvier<sup>(1)</sup>



**179€** à partir de  
/mois<sup>(2)</sup>

LLD sur 49 mois. 1<sup>er</sup> loyer de 2800€  
sous condition de reprise  
**4 ans de garantie, assistance 24/24  
et entretien inclus pour 1€/mois<sup>(3)</sup>**

existe aussi en motorisation essence, GPL et Diesel

modèle présenté : Renault clio e-tech hybride r.s. line 140 avec option peinture métallisée à **233€/mois<sup>(4)</sup>**, sous condition de reprise, 1<sup>er</sup> loyer de 2800€, pack zen Renault inclus pour 1€/mois<sup>(5)</sup>. (1) ouverture exceptionnelle dimanche 16 janvier selon autorisation. (2) exemple pour Renault clio e-tech hybride zen 140 hors options. (3) pack zen Renault longue durée, hors assurances facultatives, sur 49 mois et 40000km maximum. offres sous condition de reprise d'un véhicule roulant. sous réserve d'acceptation par diac, sa au capital de 415100500€ - siège social : 14 avenue du pavé neuf 93160 naisy-le-grand - siren 702.002221 ras bobigny. en fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. (4) pack zen Renault optionnel comprenant l'entretien, l'extension de garantie constructeur et l'assistance selon conditions contractuelles sur 49 mois/40000km (au 1<sup>er</sup> des 2 termes atteint) inclus dans le loyer pour 1€/mois. voir détail du pack zen en points de vente et sur [renault.fr](http://renault.fr), offres non cumulables réservées aux particuliers et valables dans le réseau Renault participant pour toute commande d'une Renault clio e-tech hybride neuve du 01/01/2022 au 31/01/2022 et dans la limite des stocks disponibles. gamme Renault clio : consommations mixtes min/max (l/100km) (procédure wltp) (hors gpl) : 4,2/5,9. émissions co<sub>2</sub> min/max (g/km) (procédure wltp) (hors gpl) : 98/134.

Renault recommande Castrol

[renault.fr](http://renault.fr)



© s. mouh

**AJACCIO**  
28, cours Napoléon  
**04 95 21 18 00**

**CENTURY 21**  
Actif Immobilier

**PORTICCIO**  
Les Marines II  
**04 95 73 21 15**

TRANSACTION | LOCATION | GESTION | SYNDIC

## LOCAUX A LOUER

Dépôt  
**PARC BERTHAULT**  
500 M<sup>2</sup> DIVISIBLE  
3000.00 €

**LOCAL COMMERCIAL  
SECTEUR BALEONE**  
1800M2 AMENAGE  
400m2 CHAMBRE FROIDE NEGATIVE / 150m2 CHAMBRE  
FROIDE POSITIVE  
130m2 DE BUREAUX / 1100m2 DE DEPOT  
Sur 8000m2 TERRAIN

LOCAL PROFESSIONNEL  
**PARC CUNEO**  
70 M<sup>2</sup>  
1200.00 €

Dépôt /Garage  
Centre-ville  
26m<sup>2</sup>  
280.00 €

LOCAL COMMERCIAL  
**RUE FESCH / HYPER CENTRE**  
18m<sup>2</sup>  
650.00 €  
Droit au bail 20.000€

LOCAL  
**10 PARC BELVEDERE**  
100 M<sup>2</sup>  
1350.00 €

**Société d'édition :**  
Journal de la Corse  
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

**Rédaction :**  
[redactionjournaldelacorse@orange.fr](mailto:redactionjournaldelacorse@orange.fr)

**Rédaction Ajaccio :**  
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio  
Tél : 04 95 28 79 41  
Fax : 09 70 10 18 63

**Rédaction Bastia :**  
7, rue César Campinchi  
Tél : 06 75 02 03 34  
Fax : 04 95 31 13 69

**Annonces légales :**  
[journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)

**Directrice de la publication  
et rédactrice en chef :**  
Caroline Siciliano

**Directeur Général :**  
Jean Michel Emmanuelli

**Directeur de la rédaction Bastia :**  
Aimé Pietri

**Publicité :**  
Tél : 04 95 28 79 41  
Fax : 09 70 10 18 63

**Impression :**  
Imprimerie Olivesi Ajaccio  
ISSN : 0996-1364  
CPPAP : 0926 C 80690

**Soucieux de la protection  
de l'environnement,  
le Journal de la Corse  
est imprimé sur papier recyclé.**

## L'édito de Pierre-Louis Alberghi

### Entre le flou et l'immobilisme

En 1980, dans les 110 propositions du candidat Mitterrand figurait des engagements pour la Corse, tous tenus dans la foulée après la victoire de la gauche dont le principal étant celui qui devait changer la donne : une Assemblée de Corse élue au suffrage universel à la proportionnelle pour un respect de la démocratie directe. Le clanisme et le clientélisme n'ont pas vacillé pour autant, ceux qui s'en réclamaient en brandissant le flambeau Corse Française et Républicaine, en s'émancipant, avaient retrouvé l'ardeur du combat contre les idées autonomistes, et indépendantistes. La réaction la plus sévère. Celle de tous les antagonismes. Depuis, six élections présidentielles sont passées. Aucune n'a pu révélée l'existence même d'une idée apte à proposer, suggérer, remettre du mouvement et de l'expression pour sortir d'une aliénation latente. Force est de concevoir qu'aujourd'hui tous les candidats à la présidentielle ont oublié la destinée d'une île qui les dépassent dans leur sphère de réalisation du pouvoir aussi éphémère soit-elle. Du coup, comme dans une dramaturgie, ce sont les événements qui précipitent les réformes. Avec les coups qui blessent et qui tuent. En 1988, Michel Rocard premier ministre socialiste signe les accords de Matignon avec les caldoches et les kanaks pour le devenir de la Nouvelle-Calédonie, suite à la tuerie d'Ouvéa. Aussi, Pierre Joxe tente dans une autre variante, et une nouvelle situation, d'appliquer la méthode pour la Corse. Premier ministre socialiste, Lionel Jospin est dans l'obligation avec un nouveau contexte, assassinat du Préfet Erignac, mise au trou du gouverneur Bonnet, de proposer de nouveaux accords de Matignon. Le ou les drames seraient donc le socle de tout avènement. Il n'y a plus de plus de projet pour la Corse. Sauf événements imprévisibles.

**Politique** 4  
Pass vaccinal : les députés corses à la manœuvre

**Pays Basque** 6  
D'autres prisonniers en attente

**Environnement** 8  
La Corsica Linea dans le viseur

**Tribune libre** 11  
Michel Barat

**Portrait** 12  
Antoine Aiello

**Lingua Corsa** 14  
Ceccè Lanfranchi

**Culture** 22  
Rinata Shaka

**Médias** 24  
Les innovations numériques

**Sport** 26  
Dans les eaux chaudes du Mexique

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Société : .....

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

- 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du «Journal de la Corse»
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement :

CCM AJACCIO 10278 07906 00020738840 65  
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065  
BIC CMCIFR2A

Je désire une facture

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 - 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63  
Annonces légales : [journaldelacorse@orange.fr](mailto:journaldelacorse@orange.fr)

# Pass vaccinal : les députés corses à la manoeuvre

Les députés corses ont été à la hauteur. Leur opposition au pass vaccinal a été assumée. Ils ont su fonder leur opposition sur une argumentation non pas politicienne mais sanitaire et éthique.



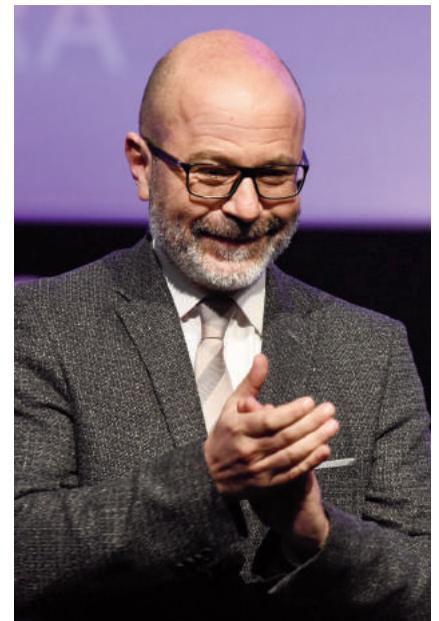
Jean-Félix Acquaviva

Le gouvernement a obtenu l'adoption par l'Assemblée Nationale du projet de loi prévoyant la création du pass vaccinal qui remplacera le pass sanitaire dont la production est actuellement nécessaire pour accéder à de nombreux lieux et services publics. Même si le Sénat le rejette, le texte adopté par les députés finira par entrer en vigueur (peut-être avec l'adoption de menus amendements). Présenter le pass vaccinal pourra être exigé de toute personne à partir de l'âge de 12 ans (avec la prise en compte d'aménagements pour les 12 à 16 ans), ce qui permettra de vérifier que son porteur s'est soumis à un schéma vaccinal complet. En règle générale, il sera obligatoire de produire ce pass pour accéder aux activités de loisirs, entrer dans les restaurants et les bars, emprunter les trains et

les avions (il ne sera toutefois pas demandé pour se rendre en Corse ou en sortir). Alors que le pass sanitaire permettait tout cela à tout adulte (même non vacciné) qui présentait un justificatif de test négatif récent, avec l'instauration du pass vaccinal, cela ne sera plus le cas. Produire un test négatif ne permettra que d'entrer dans les établissements et services de santé. Et concernant l'accès aux grands magasins et centres commerciaux, les préfets auront pouvoir de décider que soit demandé ou non un pass vaccinal. Enfin, les responsables ou gestionnaires de lieux soumis aux dispositions du pass vaccinal pourront exiger la présentation d'une pièce d'identité s'ils sont confrontés à « des raisons sérieuses » de penser que le pass présenté n'est pas authentique ou n'appartient pas à la personne qui le produit. Les quatre députés corses, dont deux sont médecins (Jean-Jacques Ferrara, Paul-André Colombani) et qui sont tous favorables à la vaccination, ont voté contre le texte gouvernemental. Le pourquoi de leur opposition est connu.

## Des explications claires

Jean-Félix Acquaviva, député Libertés & Territoires / Femu a Corsica, met en exergue que le pass sanitaire cible particulièrement les non vaccinés et n'a pour véritable objet que d'éviter d'instaurer une obligation vaccinale pour tous qui impliquerait une responsabilité juridique et financière de l'Etat. Par ailleurs, il s'interroge sur la pertinence de vacciner des mineurs et de leur interdire des activités. Michel Castellani, député Libertés & Territoires / Femu a Corsica, considère que si la vaccination est un moyen de réduire la propagation du virus et de le rendre moins virulent, le pass vaccinal est une contrainte liberticide. Jean-Jacques Ferrara, député Les Républicains, estime que le pass vaccinal représente une obligation



Jean-Jacques Ferrara

déguisée de vaccination. L'intéressé ajoute ne pas être convaincu de la pertinence de vacciner les enfants et les jeunes adolescents. Quant à Paul-André Colombani, député Libertés & Territoires / Partitu di a Nazione Corsa, comme le révèle l'explication de vote qu'il a publiée sur les réseaux sociaux, il est particulièrement percutant. Il dénonce les caractères inefficaces et liberticide du pass vaccinal : « Non seulement le pass vaccinal ne fonctionnera pas davantage que le pass sanitaire, mais en plus d'être inefficace il fera peser des contraintes encore plus lourdes sur l'ensemble des citoyens et ce en rognant sur nos libertés fondamentales [...] Pire encore, il prévoit de donner les pleins pouvoirs au Gouvernement jusqu'en juillet, dans un contexte d'état d'urgence sanitaire qui ne



Michel Castellani

*sera plus justifié quand la vague épidémique sans précédent que nous connaissons actuellement prendra fin.* » Il déplore que le projet de loi gouvernemental « stigmatise » les populations non vaccinées, les « marginalise par une interdiction d'accès à la culture et aux différents lieux de vie », les « prive de nombreux services » et en fasse « les bouc-émissaires de la crise sanitaire ».

### Obligation vaccinale : c'est possible !

Il ressort essentiellement que les quatre députés corses ont été à la hauteur du débat. Leur opposition au pass vaccinal a été

assumée. Ils ont su la fonder sur une argumentation non pas politicienne mais sanitaire et éthique : en relevant un manque d'assurances quant à l'efficacité sanitaire du pass, en mettant en exergue la réalité d'un risque liberticide. Il apparaît aussi qu'ils ont une capacité de pousser plus loin. En ce sens, Jean-Félix Acquaviva et Jean-Jacques Ferrara ont, l'un directement et l'autre implicitement, évoqué la perspective d'un débat sur l'obligation vaccinale. Est-ce pertinent et serait-il juridiquement possible d'instaurer une obligation de vaccination ? La pertinence de débattre est avérée. D'ailleurs certains acteurs politiques et non des moindres ont déjà ouvert le bal : l'ancien Premier ministre Edouard Philippe, le chef de file des sénateurs socialistes Patrick Kanner, l'ancien ministre, maire de Pau, Haut commissaire au Plan, et leader du MODEM François Bayrou, l'ancien ministre, commissaire européen et député Michel Barnier. En Europe, l'Italie et la Grèce vont imposer une obligation vaccinale respectivement aux plus de 50 ans et plus de 60 ans. Certes les opposants à la vaccination assurent qu'une telle obligation serait illégale ou inconstitutionnelle. Cela semble toutefois peu probable à en croire les juristes. Ainsi, il y a quelques mois, Cécile Castaing, responsable du Master droit de la santé à l'Université de Bordeaux, a exposé pour une chaîne d'information en continu que si le principe fondamental est « évidemment » la liberté vaccinale, des exceptions à celle-ci peuvent être décidées et ce sans que cela soit illégal. Pour peu toutefois que soient



Paul-André Colombani

appliqués trois critères : le vote d'une loi, l'existence d'un but légitime, la proportionnalité avec le but recherché. Par ailleurs, également selon l'éminente juriste, si les trois critères sont pris en compte, ni le Conseil d'État, ni le Conseil Constitutionnel, ni même la Cour Européenne des Droits de l'Homme ne pourraient s'opposer à l'obligation vaccinale.

• Pierre Corsi

### LE REGARD DE Décembre

+ 2022



# Prisonniers basques : Emmanuel Macron reste dans le rance

Alors que Madrid commence à accepter qu'elles cicatrisent un jour, Paris laisse les plaies ouvertes.



Près de deux milles manifestants dont des élus, des représentants d'organisations politiques et des personnalités de la société civile, ont récemment défilé à Bayonne pour demander la libération des deux cents militants indépendantistes basques ayant appartenu à ETA qui, aujourd'hui encore, sont emprisonnés en Espagne ou en France pour des « crimes de sang ». Les manifestants ont particulièrement dénoncé que concernant la trentaine de militants incarcérés en France « il n'y a ni écoute, ni volonté de Paris » d'aller dans le sens de leur remise en liberté. Cette manifestation a rappelé que le maintien en détention de ces militants (dont certains sont derrière les barreaux depuis plus de trente ans) est de plus en plus mal ressenti au sein de la société basque car, depuis plus de dix ans, un processus d'apaisement et de réconciliation est en cours et sur la bonne voie. Ce processus a débuté durant l'automne 2011. Quelques jours après une conférence internationale pour la paix ayant eu lieu dans les murs du palais d'Aiete (ancienne résidence basque du général

Franco située à San Sebastian), et à laquelle ont notamment participé Kofi Annan, ancien secrétaire général de l'ONU et Prix Nobel de la paix, Gerry Adams, alors président du Sinn Féin, et Pierre Joxe, ancien ministre français de l'Intérieur, ETA a annoncé l'arrêt de son action armée. En janvier 2014, ETA a confirmé son adieu aux armes. Puis, le 8 avril 2017, un document mentionnant la localisation des caches d'armes et d'explosifs d'ETA a été remis au maire de Bayonne et, ce même jour, 20 000 basques venus de France et d'Espagne se sont rassemblés dans le vieux Bayonne pour célébrer cet acte signifiant un renoncement définitif à la lutte armée. Enfin, le 3 mai 2018, ETA a officialisé sa dissolution et, le jour suivant, des personnalités internationales ainsi que des élus français et basques réunis à Cambo-les-Bains ont invité toutes les parties concernées à faire le choix de la réconciliation (Déclaration d'Arnaga) : « Dans tous les processus de paix, il faut faire des concessions et la vengeance n'est pas la solution ».

## Des gestes de bonne volonté

Qu'à ce jour 200 militants soient encore emprisonnés montre, comme l'avait souligné Gerry Adams à Cambo-les-Bains, combien « Construire la paix est plus difficile que faire la paix ». Cependant si une réticence de l'Espagne est compréhensible, plus de 800 militaires, policiers, magistrats, responsables politiques et simples citoyens espagnols ayant été tués par ETA, il ne peut en être de même concernant l'intransigeance dont fait preuve la France. D'autant que, ces temps derniers, la mouvance indépendantiste et le gouvernement espagnol échangent des gestes de bonne volonté. Les collectifs de soutien aux prisonniers ont décidé de renoncer aux haies d'honneur accompagnées de danses et chants qui célébraient la libération de tout ancien membres de l'ETA. Arnaldo Otegi, figure

marquante de la mouvance indépendantiste et ancien militant d'ETA, a demandé pardon à toutes les victimes : « Cela n'aurait jamais dû se produire, personne ne peut se satisfaire de tout ce qui a eu lieu, ni que ceci se soit prolongé autant. » Les prisonniers bénéficient de conditions d'incarcération moins sévères et de rapprochements en Euskadi. Le gouvernement espagnol agit certes en bonne partie par calcul politique. L'opposition de droite et les associations de victimes qui lui sont proches dénoncent d'ailleurs que ne disposant pas de la majorité absolue aux Cortès, le premier ministre socialiste Pedro Sanchez bénéficie, lors de débats importants, du vote des parlementaires de Bildu (formation politique ayant succédé à Batasuna qui était politiquement solidaire de l'ETA). Il est néanmoins difficile de reprocher à Pedro Sanchez de saisir l'opportunité de consolider la paix et d'aller vers la réconciliation. Ce que ne fait malheureusement pas Emmanuel Macron bien que la France qui n'a pas vraiment été affectée par l'action d'ETA, ait maintes fois contribué à la dégradation de la situation ou tout au moins au maintien de contextes conflictuels (modus vivendi jusqu'aux années 1980 avec l'organisation clandestine qui avait établi sa base arrière sur le territoire français, acceptation de l'intervention sur le sol français des agents et mercenaires des services spéciaux espagnols qui assassinaient des militants basques, poursuite contre les etarras réfugiés dans l'Hexagone y compris après l'annonce par ETA de l'arrêt de ses actions violentes. Alors que Madrid commence à accepter qu'elles cicatrisent un jour, Paris laisse les plaies ouvertes. Le gouvernement espagnol esquisse un oui à la vie. Emmanuel Macron reste dans le rance.

• Alexandra Sereni

# Histoire de bannières

**En février 2018 le président Macron était venu en Corse pour la commémoration de l'assassinat du préfet Erignac. Puis, lors du rassemblement tenu à Bastia, il avait fait fouiller les élus corses, mais également omis de pavoiser la tribune aux couleurs de la Corse ne conservant que le drapeau national. Et voilà qu'en ce début de mois de janvier, le président Macron est attaqué pour avoir accroché le seul drapeau européen sous l'Arc de Triomphe afin de saluer la présidence française à la tête de l'Union européenne. Il est symptomatique de la période marquée par une remontée des nationalismes ces emblèmes soient devenus des enjeux et des outils de pouvoir.**



## Un drapeau corse légitime

Ne nous leurrions pas : l'histoire n'est qu'une affaire de rapports de force et elle est dictée par les vainqueurs lesquels jouent sur l'effacement de la mémoire pour imposer leur seule vision. Seule la démocratie permet à cette mémoire de perdurer et de susciter des discussions. Si l'Allemagne nazie avait remporté la victoire, la Shoah aurait été reléguée aux oubliettes. Les Tibétains peuvent encore faire connaître leur existence grâce au monde démocratique. Sans lui, la Chine totalitaire aurait gommé l'existence de ce peuple. La Russie de Poutine tente aujourd'hui d'inventer un roman national qui tend à réhabiliter l'URSS de Staline effaçant ou pire tentant de justifier les dizaines de millions

de morts qui marquèrent cette période. La Corse fut, il y a près de trois siècles, une nation en formation. Par nation, il faut entendre la prise de conscience pleine et entière d'un peuple quant à sa propre réalité politique et à son destin commun. Le drapeau corse en est la symbolique et possède donc une véritable légitimité historique acquise essentiellement durant les quinze ans du généralat paoliste. Et les élus corses ont eu raison de s'indigner de son absence aux côtés du président de la République.

## Une histoire et une grandeur

Quand le président Macron s'est rendu en Nouvelle-Calédonie, il avait fait tout naturellement installer le drapeau kanak à

côté de celui de la France. Situation différente, me répondra-t-on ? Certes oui, mais surtout vengeance personnelle. Le président avait été scandalisé à juste titre des insultes proférées sur Facebook à l'encontre de Madame Erignac par un ancien dirigeant du FLNC. L'indignation était légitime, mais il ne l'était pas de faire porter le poids de cette imbécillité sur les représentants légaux de la Corse, de mêler la colère à une reconnaissance de l'autre. Nous en revenons donc à la perception qu'a la France de la Corse. Pour lui accorder sa spécificité dans le cadre d'une réelle décentralisation, peut-être faudrait-il reconnaître que ce fut un état embryonnaire que détruisit une conquête militaire menée par l'un des royaumes les plus importants d'Europe. Ce qui ne fut pas le cas pour Nice et la Savoie, les territoires les plus récemment annexés à la France. Sans la connaissance de cet épisode historique, sans la prise en considération du traumatisme vécu par une population sommée de s'intégrer à un nouvel espace linguistique, on ne peut comprendre la portée des revendications portées par un mouvement majoritaire élu à l'assemblée insulaire.

## Une lente marche vers la reconnaissance

Je ne crois pas du tout à l'obtention de nouveaux pouvoirs par la violence pas plus que par l'invective. Le progrès se fera par la conviction, l'intelligence des arguments présentés par la partie corse et surtout par la solidarité dont elle disposera sur le continent. Le drapeau corse ne trouvera sa légitimité politique qu'à ces conditions. Le travail d'approche effectué par les députés est positif. Encore faut-il parvenir à dessiner les frontières de ce qui est possible d'obtenir à court et à moyen terme et ce qui est irréaliste. Tout au moins pour les années à venir. Le système centralisé français fait eau de toutes parts comprimé par les avancées d'une désagrégation mondialiste. On peut le regretter ou l'approuver. Peu importe, c'est ainsi que l'histoire avance : par désagrégation et renouvellement. Il va falloir en profiter avec intelligence. Le temps des peuples, celui des militants et celui du progrès diffèrent. Savoir emporter des victoires tient surtout à sa propre capacité de patience et à savoir le faire comprendre aux populations concernées.

• GXC

# La Corsica Linea dans le viseur

Fin décembre, *U Levante* et *Le Garde* ont publié un dossier commun sur la pollution engendrée par les navires de la *Corsica Linea*. Les deux associations de protection de l'environnement pointent du doigt l'exemption accordée par la France à la compagnie maritime corse, à la suite d'un arrêté ayant changé la réglementation en vigueur. Décryptage.



## La Convention MARPOL et les lobbys pétroliers

La Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL) réglemente le trafic maritime au niveau mondial. Adoptée par l'Organisation maritime internationale (OMI) en 1973, elle n'est entrée en vigueur qu'en 1983. C'est la principale convention traitant de la prévention de la pollution du milieu marin, que les causes soient accidentelles ou découlent d'opérations de routine. Elle comprend un ensemble de règles, mises à jour au fil des années, visant à prévenir et à réduire au minimum la pollution due aux navires.

En 2005, un amendement de MARPOL prévoyait de limiter la teneur en soufre du carburant, principale source de la pollution de l'air émise par les navires. La teneur en soufre autorisée est passée de 4,5 % à 3,5 % en 2012, et devait historiquement être réduite à 0,5 % en 2020.

Le 15 mai 2015, un nouvel amendement de MARPOL est apporté suite à des pressions venant des groupes pétroliers et des armateurs. Cet amendement permet aux compagnies pétrolières d'écouler leurs stocks de fioul lourd qui, du fait de la transition énergétique, sont de moins en moins utilisés par les centrales électriques. En parallèle, les compagnies maritimes peuvent ainsi naviguer à moindre coût, moyennant l'installation sur leurs navires de systèmes d'épuration des fumées, appelés scrubbers, afin de continuer à utiliser un fuel plus soufré, largement disponible et surtout bien moins cher.

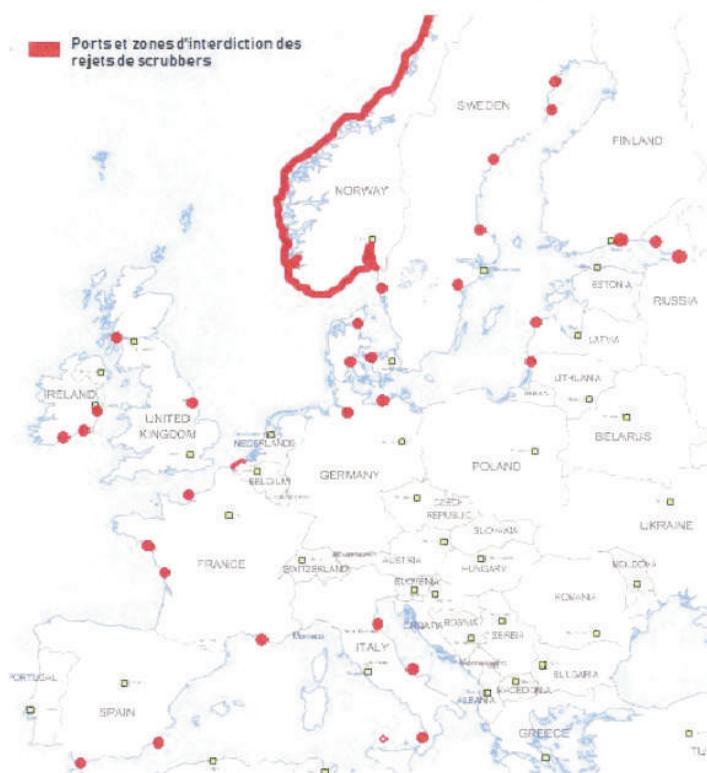
Le dossier a été révélé le 24 décembre par *U Levante* et *Le Garde*. Dans un texte conjoint, les deux associations de protection de l'environnement font référence à un arrêté publié le 22 septembre 2021 : celui-ci modifie la réglementation en vigueur quant au rejet d'effluents en milieu marin. L'article stipule clairement que « les rejets, dans le milieu marin, d'effluents provenant des méthodes de réduction des émissions fonctionnant en système ouvert sont interdits à moins de 3 milles nautiques (5,56 km) de la terre la plus proche dans les eaux sous juridiction française ». Cependant, à titre transitoire, il est précisé que « l'administration française peut accorder à un navire existant, effectuant des voyages réguliers entre deux ports, une exemption dont la durée de validité doit être limitée au strict minimum et ne peut excéder le 1er janvier 2026. La demande d'exemption doit démontrer l'impossibilité de se conformer à cette règle et indiquer la ou les solution(s) de mise en conformité retenue(s) et leur date prévisionnelle de mise en œuvre ».

Par courrier daté du 26 Octobre 2021, *Corsica Linea* a sollicité cette exemption, « une aubaine à saisir » selon *U Levante* et *Le Garde*. Cinq navires de l'armateur insulaire sont donc exemptés pour une durée déterminée, et ce malgré plusieurs accords et dispositifs visant à préserver la faune et la flore marine : la classification Natura 2000 du golfe d' Ajaccio ou encore le sanctuaire Pelagos (protection des mammifères marins entre l'Italie et la France qui englobe toutes les côtes corses).

*U Levante* et *Le Garde* ne mâchent pas leurs mots : selon eux, « la France exempte Corsica Linea au nom du fric à court terme. [...] Le seul objectif de la Corsica Linea est donc bien de limiter les coûts au mépris des effets néfastes sur le milieu marin. Il est pourtant avéré que ces eaux de lavage sont plus acides et plus turbides que l'eau de mer et contiennent en quantités variables des métaux lourds, des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des nitrates ainsi que les éventuels additifs chimiques utilisés par les scrubbers (voir second encart). Tant pis pour les dégâts

environnementaux, les fonds marins, la biodiversité, la qualité des eaux, les pêcheurs... Ils ne rentrent pas dans les bilans comptables du trafic maritime. »

Carte des interdictions de rejets en Europe



**Que sont les scrubbers ?**

Les scrubbers sont des dispositifs de nettoyage des fumées d'échappement des navires qui les débarrassent notamment des oxydes de soufre (SOx) en permettant l'usage de fioul lourd composé à 3,5 % de soufre ou plus. Il s'agit en fait d'un système de filtrage permettant de récupérer les résidus contenus dans l'air. Il en existe plusieurs types :

- Les scrubbers à boucle fermée qui stockent les résidus de lavage à bord (boues) pour un retraitement à terre, appelés scrubbers à sec (comme le Piana de la Méridionale, seul navire en Méditerranée actuellement équipé de cette technologie).
- Les scrubbers à boucle ouverte qui rejettent directement en mer les eaux de lavage des gaz d'échappement et qui permettent l'utilisation de fuel composé à 3,5 % de soufre.
- Les scrubbers équipés d'un système hybride qui peuvent fonctionner en boucle ouverte ou fermée, extrêmement coûteux.

**Baccalà à Corsica !**

À ce jour, 23 Etats et 71 ports ont décidé d'interdire les rejets des scrubbers (Voir l'encadré ci-contre) en boucle ouverte dans leurs eaux territoriales ou leurs eaux portuaires. Dernièrement, la Turquie, l'Autorité du Canal de Suez, Oman et l'Arabie Saoudite ont rejoint cette liste. En France, alors que plusieurs grands ports comme Marseille, Nantes-St Nazaire et La Rochelle ont déjà modifié leur règlement portuaire pour y inscrire une interdiction des rejets, d'autres comme Bordeaux et Le Havre ont émis une interdiction de principe de l'utilisation des scrubbers au titre de leur pouvoir de police portuaire. Dans l'île, concernant les ports d' Ajaccio, Bastia et Porto-Vecchio, rien ne bouge, et ce malgré l'intervention des associations de la Région PACA et de la Corse en juillet 2019. L'égalité de traitement des citoyens sur un même territoire, réclamée auprès du cabinet du Premier Ministre de l'époque Édouard Philippe, n'a pour l'heure pas été entendue.

**La position de la Corsica Linea**

Contactée par nos soins, la compagnie maritime n'a pas souhaité commenter la publication conjointe d'U Levante et de Le Garde. Directeur général de Corsica Linea, Pierre-Antoine Villanova a indiqué que la situation est « bien plus complexe » que celle évoquée

par les deux associations. Selon lui, la méthode de Corsica Linea consiste à travailler avec l'ensemble des associations qui le souhaitent, « de façon extrêmement régulière sur tous les sujets liés à la qualité de l'air et à la protection de l'environnement. » « En termes d'émissions de fumée, nous sommes déjà aux normes des zones ECA sur cinq de nos navires, c'est-à-dire qu'on émet moins de 0,1% de dioxyde soufre, ce qu'on appelle les SOx alors que la norme est à 0,5%, donc 5 fois moins. Cela fait deux ans que nous faisons cela. Nous sommes avec La Méridionale les deux seules compagnies en France à avoir des branchements électriques à quai, mais, malheureusement, on ne peut les utiliser en Corse car il manque les installations. En matière de protection de l'environnement, on en fait vraiment beaucoup. Ce sont des montants très importants, plusieurs dizaines de millions d'euros. De tels montants d'investissements demandent parfois un phasage, surtout quand ça arrive au mois de juin pour une décision en janvier. »

**L'empreinte de la pandémie**

Le Covid aurait impacté durement la compagnie insulaire qui aurait subi une perte financière estimée à une trentaine de millions d'euros. Pour Corsica Linea, qui utilise actuellement des scrubbers à circuit ouvert, la mise en place d'un dispositif à circuit fermé représenterait un investissement de 2,5 millions

d'euros par navire. Cela permettrait de ne pas déverser d'eaux usées dans les ports. Néanmoins, aucun port insulaire n'est pour l'instant équipé pour que les ferrys et cargos puissent se brancher électriquement à quai, ce qui éviterait que leur moteur ne tourne, et rendrait les scrubbers superflus.

Concernant l'exemption « au nom du fric à court terme » évoquée ainsi par les deux associations, Pierre-Antoine Villanova est formel : « L'ensemble des résultats de Corsica Linea depuis 6 ans est intégralement réinvesti dans la transition environnementale de la flotte. L'entreprise n'a que 6 ans et est plutôt vue comme un modèle en France sur la partie transition environnementale. »

Corsica Linea rappelle par ailleurs qu'elle sera « le seul armateur à desservir la Corse avec un navire propulsé au GNL (gaz naturel liquéfié, nldr.) dès juillet prochain ». Conçue dans le chantier naval italien de Visentini, A Galeotta – nommé ainsi en l'honneur du navire amiral de la flotte de Pascal Paoli – représente un investissement de 150 millions d'euros.

Si bon nombre d'observateurs pointent du doigt le statut de Corsica Linea comme « modèle en France » en termes de transition environnementale, il semblerait que la politique de l'Etat quant à la pollution marine en Corse et en Méditerranée soit davantage mise en cause en filigrane de ce dossier.

• P.G.P. (avec A.S.)

# Vieux motard que j'aimais

Et si le « *en même temps* » n'était que le variant du « *mieux vaut tard que jamais* ». Depuis le début du quinquennat, l'exécutif cultive le retard à l'allumage puis le wait and see, et juste avant de perdre le contrôle de la bécane, dégage un mea culpa, un grand débat, un Ségur et aujourd'hui de gros chèques en bois des îles.



Mais avec l'élection qui se profile et la campagne qui va se mettre au galop, le pouvoir serait bien inspiré d'anticiper une présidentielle en pleine pandémie. En profiter pour recourir aux moyens de votation modernes, faciles à mettre en œuvre: vote électronique, vote par correspondance, vote en présentiel où que l'on se trouve le jour du scrutin. Il faut le faire vite de manière à ne pas vivre une élection tronquée par la Covid et sa progéniture variée. On voit déjà se dessiner une campagne où l'on ne parlera que de jauges, de pass vaccinal et autres sujets avariés.

Chez Macron et Pécresse respect des jauges, exigence du pass vaccinal. Les bons élèves. Chez tous les autres open bar. Des assassins. Ce qu'ils oublient tous, de dire, c'est que le respect de la jauge s'imposera naturellement à eux, étant donné le peu d'enthousiasme qu'ils suscitent.

Seul Zaza le prédicateur fera recette, avec son cluster de Mulhouse surmotivé, la présence toujours possible d'un sarrazin énervé face à un service d'ordre chatouilleux. Une super production qui peut attirer le catho curieux mais aussi un max de fous furieux. Cette odeur de soufre fera sauter la jauge.

Pour Macron il n'y aura pas foule parce que le « *c'est mon projet* » coincé entre la luette et la glotte, on le connaît. Bien sûr tous les élus de la Rem seront là. Ils sont un paquet. Et s'ils doivent tous leur élection à Macron, entre erreurs de casting et incompétence, ils ne peuvent survivre en politique, que par la réélection du patron.

Pour Pécresse, entre ses promesses de redressement des Comptes Publics, avec le classique coup de rabot sur les recrutements dans l'Administration, le retour aux 39h et la retraite à 112 ans, ça ne va pas drainer des masses. Sans parler du casting à la tribune: discours de Bertrand, on enchaîne avec Barnier et pour les survivants, ladies and gentlemen from la Baie des Anges, Dick Rivers! Noon, Éric Ciotti! Et from Versailles... Il faudra s'envoyer le « *pot belge* » pour tenir le coup.

Bon là, Le Pen est à la peine. Affadie par un discours qui veut se la jouer « *présidentiel* », recentrée par Zaza, abandonnée par les nazillons de papa, elle ne déplace plus que la France de 30 millions d'amis. Mais pas les 30 millions hein! Qui pour la plupart, Il y a encore quelques mois, ne lui aurait pas confié

le poisson rouge. Non des vieux militants perclus d'arthrose qui n'ont pas physiquement les moyens de rejoindre les jobards de Zaza? Ils se sentent trop vieux pour les gamineries d'en face.

Mélenchon, son hologramme, son stand up entouré de tous les élus Insoumis sur scène, avec ce doux parfum de la Corée d'en haut. Pour tous, incitation à rire aux blagues de Méluche, invitation à applaudir les vociférations de Juan-Luca, obligation de se lever quand le leader « *Maximo* » hurle « *résistance* ». L'entourloupe a fonctionné il y a 5 ans. Pas sûr qu'aujourd'hui les blagounettes, du plus jeune sénateur de sa génération, fassent rire les ouvriers et autre laissés pour compte, à qui ces messieurs étaient censés s'adresser au départ.

La gauche, la jauge elle la pratique avec une rigueur allemande depuis plus de 5 ans. Pas une réunion, un meeting, une vente privée, un tournoi de bridge, une réunion tupperware où l'on peut se retrouver à plus de deux. Alors arrêter de les gonfler avec votre jauge à 2000 dedans et à 5000 dehors. Si certains pensent que Taubira peut sauver la brocante, qu'ils se gardent une chaise, on ne sait jamais...

Aux Etats-Unis, malgré son armée d'avocats, Trump n'a pas pu faire annuler l'élection. Après avoir recompté un nombre incalculable de fois, la fiabilité du vote électronique a été plébiscitée par le résultat américain. La présidentielle en France risque d'être volée par le virus. Malgré une distribution pauvre en talents, il ne saurait être question d'enjamber l'obstacle avec une participation famélique. Mais vu la lourdeur parlementaire et constitutionnelle il serait bon de s'y prendre au plus tôt. Mieux vaut tard que jamais.

• Sgaiuffu

# La Fin des Lumières

**L'un des reproches le plus souvent répétés contre l'actuel Président de la République c'est d'avoir corrigé dans l'un de ses discours de campagne l'expression « culture française » par « la culture en France ».**



Michel Barat Ancien Recteur de l'Académie de Corse

On comprend le sens de cette critique quand elle émane d'une extrême droite plutôt étroite mais il est totalement incompréhensible de la part de personnes précisément un tant soit peu cultivées. La culture consiste à aller du proche au lointain. Plus on est cultivé moins l'étranger ne m'est étranger. Que serait la littérature française sans la renaissance italienne, que serait Montaigne s'il n'avait pas frotté son âme à celle d'autrui, que serait Molière sans la « *commedia dell'arte* » ou Hugo sans Shakespeare... Prenons un exemple étranger, celui d'un pays des plus cultivés, l'Allemagne et son écrivain le plus célébré, Goethe. Il déclarait avec vigueur que « rien

de ce qui est humain ne lui est étranger ». Cette formule est la définition même de la culture. Le propre de la civilisation française c'est précisément de se vouloir une civilisation de la culture, c'est sa volonté d'universalité, de cosmopolitisme comme on disait au siècle des Lumières. Aujourd'hui le terme de cosmopolite est devenu pour certains une injure. Mais précisément sous les coups de la facilité, celles des réseaux sociaux, et de l'immédiateté, les Lumières s'éteignent au profit de la diversité foisonnante des opinions à l'emporte-pièce et la croyance que la parole de l'ignorant vaut autant que celle du savant. En sa personne l'ignorant a la même dignité

que le savant, mais son ignorance ne peut passer pour savoir fut-il savoir populaire, car le savoir populaire est un savoir et non pas une ignorance.

Le débat qui voudrait faire croire que le degré zéro du savoir médical vaudrait autant que celui du virologue conduit à des drames dans les services de réanimation. Mais il s'agit bien là d'une perte culturelle : aucun des seniors d'aujourd'hui n'ignore Pasteur et le vaccin car cela faisait partie de la culture de l'École Primaire. Si cette école faisait un héros positif sans doute bien rapidement d'un Bugeaud et de sa casquette dispersant la Smala d'Abel Kader, en même temps elle faisait de l'émir vaincu un grand personnage tout aussi positif. En fait cette École de la République apprenait que « *Lumières* » ne pouvait s'écrire qu'au pluriel. Et quelle que puissent être les décisions intellectuelles finales, nul ne saurait préférer Voltaire sans avoir lu Rousseau.

C'est ce mouvement des Lumières qui conduisit à l'adoption de la « *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* » de 1789. Si on sait en lire le texte on constate que c'est précisément le petit ajout, « *et du citoyen* », qui limite légitimement les droits : le propre de la citoyenneté étant justement de préférer l'intérêt général à l'intérêt privé. Là encore, le déclin des Lumières conduit à un affaiblissement de la citoyenneté et le propre du citoyen c'est d'être responsable dans l'exercice de ses droits. Mais nous assistons à un retournement du concept de citoyen où la revendication de citoyenneté autoriserait paradoxalement d'agir avec irresponsabilité. Dans un langage ordinaire cela se manifeste par la dégradation du substantif citoyen en adjectif : ainsi on parle d'entreprise citoyenne or le propre de l'entreprise c'est de réaliser du profit et si cette course au profit se limite c'est quand le chef d'entreprise est aussi un citoyen. En fait tout homme est conduit à limiter l'exercice de son droit au bonheur quand il devient citoyen. Pour que cette limitation de l'exercice des libertés individuelles ne devienne pas dictature politique ou morale par quelque pouvoir politique ou ecclésial, il est nécessaire qu'elle ne soit générée que par un débat des Lumières. Quand les Lumières faiblissent puis s'éteignent, la barbarie menace et les libertés individuelles disparaissent par l'absence de citoyenneté.

• Michel Barat

Antoine Aiello, directeur de la plateforme Stella Mare

# Des bancs à la chaire, Antoine Aiello l'architecte d'une réussite

Syndicaliste, Docteur, Maître de Conférence, Président de l'Université de Corse ; l'actuel directeur de l'unité de recherche STELLA MARE (Sustainable Technologies for Littoral Aquaculture and MARine REsearch) Antoine Aiello connaît un parcours fulgurant, tout réussi à celui qu'on appelait le « *bébé Corte* ». Retour sur le parcours de cet universitaire convaincu qui a profondément marqué et transformé les institutions dans lesquelles il a milité.



Antoine Aiello un militant devenu président

## Au commencement était la CSC

Le jeune Antoine Aiello rentre sur le campus cortenais en 1991 pour une licence de physique appliquée, il ne le quittera qu'en 2012 à la fin de sa seconde présidence. Le contexte du campus de ces années-là est tendu, les manifestations sont nombreuses, la réponse de l'état est dure, la vie politique se retrouve à part entière dans les amphithéâtres. Corte est ce laboratoire politique où toutes une génération de corses se sensibilise, s'élève, émancipe. Il y a indéniablement à ce moment, une dimension politique, militante à faire le choix d'étudier à Corte. Et Antoine Aiello le sait, il intègre la Cunsulta di i Studienti Corsi (CSC) dès son premier jour à Corte.

Un choix militant qu'il qualifie aujourd'hui encore de « cohérent », une lutte d'étudiants nationalistes dans le rapport de force permanent avec l'Etat pour développer l'université, cet outil d'émancipation qui « *permet aux corses de maîtriser leur avenir* ». L'engagement syndical lui permet entre autres de connaître très tôt, le fonctionnement interne de la faculté, ses conseils, ses organes, son organisation. Une avance non négligeable qui lui permet de se faire une idée déjà de ce qu'il faut changer, ce qu'il faut conserver et comment y arriver. Cette génération de syndicalistes, militants politique, a été très bénéfique pour l'université. La parole d'acteur qui avait une proximité avec le territoire, n'a

fait qu'orienter vers l'innovation et les réels besoins de l'institution qui ne faisait que survivre à l'époque, conforté par le bien-fondé de son engagement, Antoine Aiello le militant ne quittera jamais vraiment Antoine Aiello le président « On parvenait à faire bouger les lignes avec un mode opératoire de militant de terrain »

## 20 années remplies et rythmées par les réussites

-1996. Docteur avec mention très honorable et félicitations du jury à 26 ans pour ses travaux sur la « *modélisation et simulations des systèmes complexes* ».

-1997. Le Conseil National des Universités remarque les nombreuses publications du jeune docteur Aiello, publications qui lui permettent de passer à 27 ans le concours de Maître de Conférence dans deux sections, la 61ème (Génie informatique, automatique et traitement du signal) et la 27ème (Informatique).

-1998. Recruté à l'IUT par Jacques-Henri Balbi, il devient chef des départements et ouvre les premières licences professionnelles multimédias.

-2001. Directeur de l'IUT, il ouvre les deux départements de Génie Civil et Hygiène Sécurité Environnement, deux filières d'excellences en adéquation avec la dynamique politique du Programme Exceptionnel d'Investissements porté à l'époque par Jean Baggioni et Jean-Claude Guazzelli.

-2002. Antoine Aiello devient président de l'Université de Corse, le plus jeune de France, réélu en 2008, il quittera ses fonctions en 2012.

10 années de présidence qui auront permis à la faculté de se défaire d'entraves institu-

tionnelles et administratives, tout cela grâce à la vision, la pugnacité d'un homme.

Ouverture de la PACES, fin des normes SANREMO, une nouvelle filière sciences politiques, PaoliTech, le taux de réussite en licence sera doublé, le CNRS labélisera les deux Unités Mixtes de Recherche, les plateformes Myrte/Stella Mare/M3C, première université à l'autonomie dans le cadre de la loi LRU (Loi relative aux libertés et responsabilités des universités).

### Le serviteur de la Science

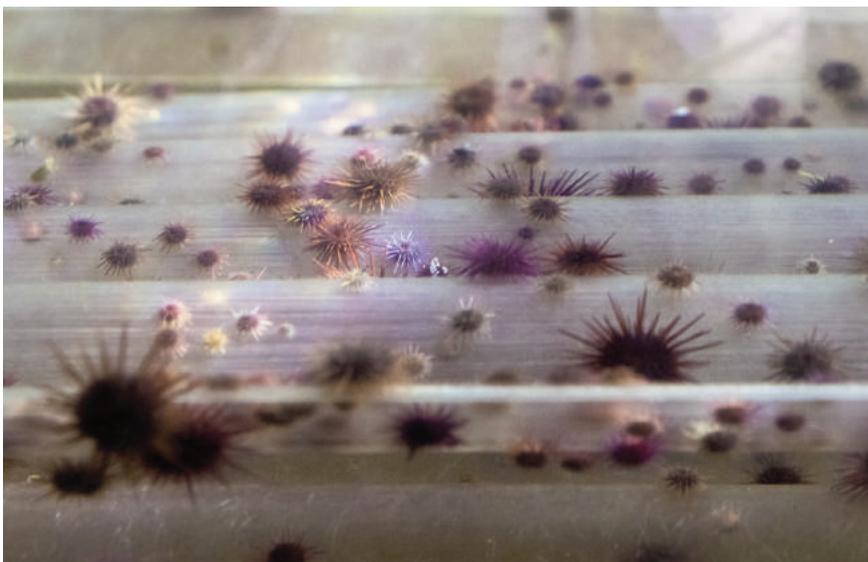
Une fois la révolution qu'a été sa présidence terminée, Antoine Aiello est nommé directeur de la plateforme de recherche STELLA MARE. Stella Mare est un institut de recherche marine pas comme les autres. Créé en 2011 par l'université de Corse et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), avec l'idée de lutter contre la surpêche. Les efforts visant à réduire la surpêche se sont largement concentrés sur le renforcement des contrôles et de la police, avec un succès limité. Stella Mare a une approche différente : élever les espèces à pêcher. Une institution jeune, pour l'un peu « moins » jeune directeur

Ici aussi, de nombreux défis ont été relevés pour concrétiser les convictions, la vision du système Aiello « On a su prévaloir contre des esprits. Et force est de constater que les résultats sont toujours présents, et ils parlent d'eux même. Oursin violet, langouste rouge, huître plate, corb, denti... Les chercheurs du centre Stella Mare assurent la reproduction des espèces menacées d'extinction. En mai 2021, Stella Mare a annoncé une percée. Elle a élevé six langoustes juvéniles 83 jours après l'éclosion des œufs. Ce taux de survie « encourageant » de 50 % constituait une avancée scientifique majeure. Le succès est similaire avec l'araignée de mer européenne : l'institut a élevé plus de 1 200 juvéniles cette année, dont plus de 70 % ont survécu.

*Les gains pourraient être énormes. Le métabolisme des larves de langouste est affecté par la température, de sorte que la vitesse de leur croissance peut être accélérée dans des conditions contrôlées. Il faut 12 mois aux larves pour devenir des juvéniles dans l'Atlantique, cinq mois en Méditerranée, et seulement trois dans le laboratoire de Stella Mare. Une fois ces techniques affinées, l'institut a pour objectif d'étendre le processus et d'élever des espèces par millions, en utilisant des bâtiments spécialement construits pour élever des homards en bassins.»*



L'installation Stella Mare



De jeunes oursins violets prêts à être réintroduits

L'objectif est de maîtriser la reproduction et l'élevage d'espèces « ingénierées », C'est le cas de l'huître plate, une espèce que les producteurs corses n'avaient pas réussi à cultiver jusqu'à présent. 500 000 huîtres poussent dans l'étang de Diana, et ce nombre devrait passer à 4 millions en 2022. Ces huîtres ont également été introduites dans le port de Bastia, les scientifiques ont montré qu'elles pouvaient « bio-nettoyer » l'équivalent du volume d'eau du port en une semaine.

Un travail colossal qui vaudra à Antoine Aiello la médaille de l'innovation du CNRS en 2021.

La Corse rayonne grâce STELLA MARE et à l'international en plus !

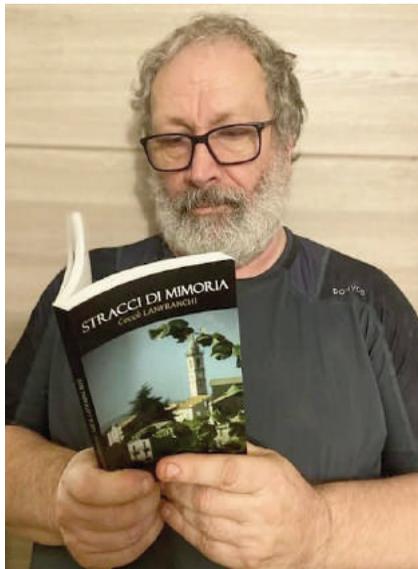
Leader mondial de la recherche sur les espèces précédemment énoncées ; la plateforme veut mobiliser, transformer le réel par conviction. Un travail d'arrache-pied dans la course contre la montre qu'est la dépopulation des eaux méditerranéennes.

Que ce soit pour le maintien des stocks, la restauration écologique et l'exploitation des services écosystémiques, Stella mare utilise des voies de valorisation originales, avec pour objectif d'être le fer de lance de la création d'une bioéconomie bleue bien au-delà de la Corse.

• Jean Colonna

# « *I stracci di mimoria* » di Ceccè Lanfranchi

U famosu professore di corsu, cantadore, militante puliticu è culturale hà esciutu u so ultimu librettu « *Stracci di mimoria* » à l'edizione « *Le Parti des Oiseaux* ». Ci vole, cusì cuntà qualchì passata di a so vita arrimbata à una manera d'esse è un campà chì, per disgrazia, spariscenu à pocu à pocu...



U talente di cantadore è pueta di Ceccè Lanfranchi, tuttu u mondu u cunnosce in Corsica. À tempu, e so cumpetenze in lingua corsa (insegna dapoi più di trenta anni), ùn sò più da verificà. A scrittura face dinò parte di a so attività. Quelli chì u cunnoscenu a sanu ch'ellu hà participatu dighjà à parechje publicazione (Da l'immersu à l'eternu 1994, Parulle d'oghje 1989, A via d'ochji...) è d'altre opere i cumunu cù amichi... Scrive à modu soiu per parlà di i so zitellina, eccu ciò ch'ellu hà vulsutu fà cù « *I stracci di mimoria* », un libru di 144 pagine publicatu da l'edizione « *Le Parti des Oiseaux* ».

## Tutte e tematiche di u mondu rurale

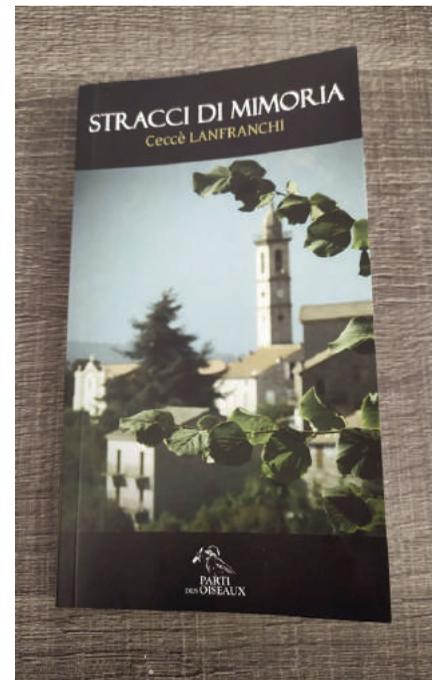
« *Aghju vulsutu trattà di a me ziteddina, spiega l'autore, ma dinù quand' eru ghjuvanottu, tutti issi tempa ch' aghju campatu in paesu. Ci era a vulintà di lacà una traccia, per un perda tutti issi mumenti passati. Ch' eddi siani campati parsunalmenti o cuntati da i nosci vechji...* » Natu in Livia in u 1965, hè vera chè

Ceccè Lanfranchi hà passatu guasgi trenta anni in u so paese. Dopu à una scularità in Livia è Sartè, sbarca in Aiacciu in u 1989 per un primu postu di professore di corsu. Nanzu, n'averà passatu tempu à ascoltà l'anziani, à sente tanti è tanti ricordi, mumenti di vita... « *Hè un pocu di tuttu issu campà ch' aghju vulsutu metta in issu libru. Ma u versu hè più vicinu di l'uralità cà d' un usu litterariu...* » I quartieri di a so zitellina, u caffè, l'anziani, l'esse, a manera di campà, a ruralità, a trasmissione, eccu un pocu di e tematiche ch'ellu prupone nantu à u so libru. « *Ùn ci voli micca pinsà chì nanzi a vita era meddu ch' avali, ciò chì mi tocca assai è di veda ch' una civilisazioni sparisca. C' era una leia suciadi è un essa chì si ne vani à pocu à pocu...* »

Sò, l'averemu capitu, ricordi di iss' omu chì si vole fà, d' una certa manera u testimoniu d' una vita chì si ne vè. « *Ùn si puderà cambià u mondu è ùn era u me scopu cù stu libru, solu una manera di risponda à un' evoluzioni di a sucetà corsa ch' ùn currespondi più à quidda di nanzi...* »

Eccu un pezzucciu d' issa vita campata in Alta Rocca è mintuata nantu à l' opera di l' artistu. « *I stundi scritti chivi, issi minuti di posu nantu à u zuddu t' ani un saporu di nisciun' altru parù. È ùn socu mancu parchi. Ma quand' idda mi vena à menti, issa musicchedda di quiddu tandu, mi vicu rinascia altru... Mi vicu rinascia com' è ùn socu più in un mondu ch' ùn hè più...* »

Più ch' un libru, hè un usu, un sapè fà, una vita chì sò mintuati quì. Una manera, à tempu, di lascià u qualcusellu chì ferma per e generazione à vene. O di guardà parte un mondu chì sdrughje... Un libru chì, di sicuru, tucherà



assai tutti quelli chì anu sempre, in core à elli, « *stracci* » di vita cum' è quella di Ceccè Lanfranchi. Un libru dispunevule, per avà, in Aiacciu (Vibrations, La Marge, a libreria di i Palmiers, FNAC Aiacciu è Baleone, nantu à u situ [www.partidesoiseaux.net](http://www.partidesoiseaux.net)), è forse, dinò, da quì à pocu in Corti è Bastia. L' artistu, ellu, publicheghja un' altra opera, in cumu sta volta : I Brandali cù Ceccè Ferrara è Saveria Valentini...

• Ph.P.

**Stracci di mimoria-Ceccè Lanfranchi**  
144 pagine. Edizione « *Le Parti des Oiseaux* »

# ESS, secteur d'avenir

La France assure la présidence du Conseil de l'Union européenne cette année. L'un des enjeux de cette présidence est de redonner une définition européenne de l'économie sociale et solidaire. Le secteur de l'ESS représente 10 % du PIB et 14 % des emplois privés en France. Il est en forte croissance depuis quelques années, notamment en région où fleurissent les initiatives sociales et solidaires.

## Un peu d'histoire

Avant de parler d'économie sociale et solidaire, on parlait de coopératives, des sociétés de secours mutuelles, des associations ouvrières. Ces structures pionnières de l'ESS remontent aux années 1830. À la fin du XIXe et XXe siècle, la IIIe République reconnaît l'économie sociale avec les premières mutuelles, les associations (loi 1901) et les premières coopératives de consommation, avec la loi de 1917. La Mutualité française est créée en 1902, c'est un des piliers fondateurs de l'économie sociale. Puis, après-guerre, les associations et les mutuelles se sont développées jusqu'à créer un comité de liaison en 1970, prémices de l'économie sociale et solidaire. On doit le nom et le concept de l'ESS à Henri Desroche, sociologue. Michel Rocard crée la délégation interministérielle en 1981.



La première loi sur l'économie sociale date de 1983. En 1989, l'économie sociale est reconnue au niveau européen grâce à Jacques Delors, président de la Commission européenne, qui crée une administration dédiée à l'économie sociale et de nouveaux statuts « européens » pour les coopératives, les mutuelles et les associations. En 2014, il y a eu la loi de

Benoît Hamon et la reconnaissance de nouveaux acteurs dans l'ESS, dont les fondations. Plus récemment, un nouveau statut, les entreprises à missions, a été créé, qui peut donner un élan de ces entreprises vers l'ESS, car elles ne font pas partie du secteur de l'ESS. La vigilance est de mise, que les entreprises à mission ne se transforment pas en greenwashing.

## Accompagner les mutations

Les mutations de la société, qu'elles soient écologique, numérique, démographique... sont un levier pour l'ESS, déjà très moteurs sur ces sujets, avec en plus une dimension politique, qui n'est pas inscrit dans le capitalisme. Les valeurs de ces entreprises sont une lucrativité limitée, une vision démocratique de la gouvernance et un objectif de redistribution plutôt que de maximisation du profit. La Corse s'est engagée en faveur de l'Économie sociale et solidaire dès 2011 en adoptant un Plan régional de cohésion économique, sociale et solidaire, Cors'Eco Solidaire, renouvelé en décembre 2014. Son SRDEII, adopté en décembre 2016 et nommé Riacquistu Economicu à Suciale, dédie un axe stratégique à part entière à l'ESS et l'innovation sociale en lien avec ses objectifs de Solidarité et de Justice sociale. La deuxième Conférence régionale de l'ESS en Corse s'est tenu 25 novembre 2019. En décembre 2019, un nouveau cadre de référence pour le développement de l'ESS en Corse a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse. Il fixe des objectifs stratégiques et de développement pour un maillage territorial fort, favorisant l'innovation de projets pour accompagner les nouveaux modes de vie (économie de la fonctionnalité, filières alimentaires durables, économie circulaire...) et d'accès au logement (accession sociale,



habitat participatif...). L'ESS représente 8,1 % du PIB de l'économie insulaire, avec 1107 établissements de l'ESS et 8 308 salariés de l'ESS, représentant 204 millions d'euros de rémunérations brutes annuelles versées (hors charges patronales).

## Un secteur porteur d'emplois

L'ESS relève singulièrement du secteur tertiaire avec une majorité de structures qui réalisent des activités de services. Une caractéristique à rapprocher de l'essence même des entreprises de l'ESS qui développent leurs activités en réponse aux besoins non ou mal satisfaits des populations, des salariés et des entreprises d'un territoire. Le vaste champ de l'action sociale concentre plus de la moitié des emplois de l'ESS (53,9 %). Viennent ensuite les secteurs des activités financières et d'assurance (10,3 %), et l'enseignement (7,2 %). L'un des défis de l'ESS insulaire est de trouver les futurs salariés, car les projections de départs à la retraite dans l'ESS font état d'environ 2 300 postes à renouveler dans les dix prochaines années. De quoi satisfaire les jeunes, deux fois plus nombreux à vouloir travailler dans l'ESS que dans une entreprise du CAC 40. L'intérêt collectif et l'utilité sociale peuvent susciter des vocations.

• Maria Mariana

# Une planète emmurée

Les murs poussent de partout comme si de les ériger allait régler les problèmes de fonds qui sont l'injustice économique et la crise climatique. La tendance contemporaine du monde occidental est à « *l'emmurement du monde* », pour reprendre l'expression de Damien Simonneau, chercheur au Collège de France et auteur de *L'Obsession du mur*.



## Une ghettoïsation de la planète

Après une génération d'ouverture nous voilà passés à celle de l'enfermement. De six murs en 1989 — année de la destruction de celui de Berlin — nous voilà passés à 63 murs physiques dans le monde. Et ça n'est qu'un début. Près de 60 % de la population mondiale vit dans un pays ayant muré ses frontières, le plus souvent pour lutter contre le terrorisme, la contrebande ou l'immigration non autorisée. En Europe, la tendance est à la régression coercitive. Les accords Schengen stipulaient la libre circulation des personnes. Ce sont pourtant 1 000 kilomètres de murs qui ont été construits le long de ses frontières durant ces vingt dernières années, principalement pour lutter contre l'immigration illégale. Et qui n'était avant que des murs répressifs est désormais présenté comme un rempart de la civilisation occidental-chrétienne contre l'envahisseur musulman. C'est tout au moins ce qu'affirme Viktor Orbán qui, lui, a monté son mur de 175 kilomètres entre la Hongrie et la Serbie pourtant chrétienne orthodoxe. Il a depuis fait des émules en Autriche, en Slovaquie, en Bulgarie et en Macédoine, qui ont agi de même à leurs frontières. Il va donc falloir

imaginer une nouvelle Europe fermée à elle-même, mais aussi au monde extérieur. Or ces murs ne réduisent pas les phénomènes migratoires, mais les amènent à se déplacer en les rendant plus dangereux pour les voyageurs sans que cela ne les décourage.

## Un ensauvagement des états

L'autre conséquence des murs est un durcissement des mentalités des pays qui se cloîtent. Les citoyens qui s'estiment menacés par « *un grand remplacement* » éprouvent de moins en moins d'empathie pour d'autres êtres humains qu'eux-mêmes. Ils deviennent indifférents aux malheurs de leurs voisins nationaux, mais aussi à leurs voisins proches de même nationalité puis aux membres de leurs propres familles. Deuxième conséquence, les migrants n'hésitent plus à risquer leur vie en jouant sur la masse comme cela s'est passé à Ceuta et à Melilla, les enclaves espagnoles situées au nord du Maroc. Enfin, l'érection de murs favorise parfois des comportements extrêmes des forces de l'ordre forçant le décalage entre le droit national et le droit international faisant ainsi le jeu d'une extrême droite nationaliste. Dernière

conséquence : le passage clandestin de migrants devient une affaire de plus en plus lucrative pour les passeurs presque toujours émanations des mafias qui multiplient ainsi les profits.

## Le témoignage des conflits toujours latents

Daniel Simonneau insiste avec pertinence que les premiers murs existent toujours et témoignent de l'incapacité des belligérants à trouver une solution pacifique à leurs différends. Il cite Chypre, Belfast ou encore le mur de Corée, celui du Sahara. Bref, les murs une fois qu'ils sont érigés non seulement ne règlent pas une question devenue un conflit, mais ils l'enferment dedans. Mieux, ils favorisent généralement la présence d'une grande puissance comme c'est le cas en Géorgie avec la présence désormais pérenne de la Russie. Le mur érigé en 2002 par Israël le long de « *la ligne verte* » en Cisjordanie était au départ conçu pour lutter contre les attaques terroristes dans le contexte de la Seconde Intifada. Puis il est devenu une arme d'annexion des territoires de Cisjordanie et donc un ferment de conflits à venir. Condamné depuis 2004 par la Cour de justice internationale, le mur de béton de neuf mètres de haut se trouve en effet à 85 % en Cisjordanie et isole presque 10 % du Territoire palestinien. Toujours en construction, l'ouvrage doit à terme atteindre 712 kilomètres de long. Mais les murs répondent à l'angoisse de peuples qui ne veulent rien abandonner de leur supposée richesse et surtout sont la réponse figée de nations incapables de vivre en autarcie à une mondialisation non maîtrisée. Mais soyons assurés qu'ils ne régleront rien et finiront par étouffer ceux qui les construisent.

• GXC

# Le bonheur est dans le territoire

Le Baromètre des territoires 2021 dresse le portrait d'une France convalescente après la crise sanitaire. Parmi les enseignements de cette vaste étude, une France divisée, qui aspire pourtant à plus de respect et de dialogue, aux priorités axées sur la proximité, régionale et affective..

## Un rapport optimiste

D'après une enquête publiée par Elabe, l'Institut Montaigne en partenariat avec la SNCF et franceinfo, 57 % des Français sont optimistes quant à leur avenir. Ils sont 78 % à se déclarer heureux. 8 Français sur 10 heureux... On est loin des accros aux anxiolytiques ! Et la crise sanitaire a fait apprécier le lieu de vie : il est décrit comme un endroit dans lequel il fait bon vivre. Ils sont 8 % à avoir déménagé après la pandémie, 19 % souhaitent le faire dans le futur. Les valeurs les plus appréciées des Français sont le respect (note de 8,8/10), devant l'honnêteté (8,6/10), la justice (8,5/10), et la sécurité (8,5/10). L'objectif des Français est de vivre sereinement et de permettre à



chacun de « bien vivre ». Selon eux, pour améliorer le monde dans lequel on vit, la priorité est la proximité affective et géographique, prendre soin de ses proches en situation de dépendance, trier les déchets, se déplacer de manière « propre », voter aux élections locales et renoncer à des habitudes de vie préjudiciables pour la planète. La santé est devenue la préoccupation personnelle n°1 des Français. Parmi les « essentiels » cités pour définir une vie réussie, les personnes interrogées évoquent le fait d'être en bonne santé (8,6 sur 10), le fait de se sentir bien dans son corps (8,1) et d'avoir des relations

régulières avec sa famille (7,9). 2 Français sur 3 décrivent leur lieu de vie comme un endroit qui va bien, dans lequel il fait bon vivre. Les Bretons sont plus attachés à leur région (69 % et +) que les Corses (63 %). Les insulaires sont 64 % à estimer qu'il fait bon vivre dans leur quartier et leur commune.

## Crise sanitaire toujours

Mais cet élan d'optimisme ne cache pas le constat d'une désunion nationale. Et cela se traduit dans l'impossibilité de débattre. Environ 7 Français sur 10 ont le sentiment qu'il n'est plus possible de débattre sereinement, et même de débattre tout simplement. Ils l'observent chez les politiques (74 %), sur les plateaux de télévision (69 %), mais aussi entre eux (67 %). Les sujets de la question vaccinale et du pass sanitaire divisent. Antivax et provaccin s'opposent, des plateaux télé aux tablées familiales. Même si le taux de vaccination des plus de 18 ans atteint aujourd'hui 90 %, il cache un clivage fort : 68 % l'ont fait sans hésiter, mais 32 % l'ont fait par contrainte (notamment chez les plus jeunes, et les individus les plus défiants envers les institutions). Le nombre de doses risque de mettre les gens encore plus en opposition. Sans oublier le passage du pass sanitaire en pass vaccinal qui ne va pas pacifier les débats. Déjà la question du pass sanitaire divise : 64 % y sont favorables, 36 % opposés. C'est en Occitanie (70 %) et en PACA (71 %) qu'on y est le moins favorable (56 %). C'est aussi dans ces deux régions que le sentiment de division du pays est plus élevé, alors qu'il est nettement moins partagé dans les Hauts-de-France (59 % divisé). Les autres sujets clivants sont le harcèlement de rue et la conduite alcoolisée, qui indignent. 87 % sont profondément choqués face à la situation de harcèlement de rue à l'encontre d'une femme. Les autres grandes colères



contre les incivilités sont la conduite sous l'emprise de l'alcool (84 %), le déchet jeté par terre (74 %), cracher par terre (59 %), mettre la musique forte dans les transports en commun (54 %), fumer du cannabis dans un jardin public (50 %), ne pas payer son ticket de transport (47 %).

## Quelques points noirs

Les sujets d'inquiétude des Français restent la qualité du lien social, l'insécurité, l'accès aux services publics et aux lieux de culture et de loisirs. 36 % des Français doivent se restreindre pour boucler les fins de mois, et parmi ces derniers, seuls 43 % ont le sentiment d'avoir choisi leur vie. Ce qui maintient le sentiment de vivre dans une société injuste. Six Français sur dix jugent que notre modèle économique n'est pas compatible avec les enjeux soulevés par le défi écologique. Les trois quarts des Français considèrent même que nous sommes dans l'obligation de changer nos modes de vie. Il y a fort à parier que les candidats à l'élection présidentielle s'inspirent de ces thèmes pour séduire un électoralat qui ne croit plus au modèle démocratique.

• Maria Mariana

# Les paris sont ouverts

**Vu la catastrophe dans laquelle le pays est empêtré avec le suicide de sa langue (iel etc...) l'endémie fiscale paralysante, l'invasion de son territoire et de son tissu intellectuel et culturel par l'irruption de mentalités dont le baroque le dispute au saugrenu, le prurit dénonciatoire et enfin la disparition programmée de l'argent liquide, arme essentielle de la liberté individuelle pour lutter contre l'organisation carcérale d'une société où tout doit être surveillé, il est urgent de mettre définitivement dehors les organisateurs de cet enfer.**



La France n'est plus ce pays aimable aux paysages divers orné de charmantes auberges et riche de la saveur de ses terroirs multiples, elle devient une caserne dans laquelle se chevauchent précarité, pauvreté, insécurité, malveillance et anathèmes insultants propagés sur base de rap par des rôdeurs haineux. Il faut se débarrasser urgemment de qui nous vole nos racines et nos repères. Peu importe que ce soit Marine, Eric ou Valerie ! Celui que le sort favorisera sera le bon. Si le malheur voulait que la France n'échappe pas au complot nihiliste qui la vise, chacun fera le deuil d'une civilisation coupable d'avoir voulu transcender le déterminisme des petites patries qu'étaient ses provinces et ses régions par un modèle universel gouverné par la raison et la beauté. La fin de ce rêve millénaire signerait l'échec de l'une des plus belles ambitions humaines révélée et illustrée par la splendeur d'une langue qui est devenue aujourd'hui la proie des pègres les plus infâmes. Ah! Verlainne! Ce serait fini tout ça et les ratés et les envieux installés en place et lieu de qui domina

l'Europe et le monde par le rayonnement des idées et des formes?

Que ce soit Eric, Valerie ou Marine, peu importe! Comme Caton, vainqueur aux Thermopyles de la décadence qui menaçait Rome, qui contraignit celle-ci par ses apostrophes à en finir avec le danger que constituait Carthage, réveillons l'énergie endormie par les effets narcotiques d'un charabia moraliste incessamment répété.

Il est grand temps justement de remercier (congédier) les bergers de la mort qui mènent à coup de semonces de chapitres et de sentences le pays à sa perte.

La France c'est Louis XI, l'universelle araigne, c'est Richelieu, c'est Mazarin et l'Académie Française, c'est Louis XIV et Versailles, c'est Napoléon Ier et la gloire plus le code civil, Napoléon III et Paris capitale du Monde, et De Gaulle bien sûr, ce ne sont pas les jérémiades, les excuses et les pardons.

En ce temps de Covid qui sert aux incapables à régner par la frousse, il est bon de rappeler un mot de l'illustre Empereur aujourd'hui la

cible des imbéciles : « Mourir n'est rien, mais vivre sans honneur et sans gloire, c'est mourir tous les jours ». Max Gallo, historien et ministre de François Mitterrand a conclu son Napoléon en quatre tomes par cette citation. Il y rajouta pour que la chose soit claire, de son propre cru : « Il vit toujours! ».

Et nous, voulons-nous vivre ou mourir dans l'estime de qui nous suit si nous trahissons par faiblesse, bêtise et crédulité qui nous a précédé des siècles durant aux prix de tant de sacrifices pour que nous soyons libres et grands. Alors? C'est fini la grandeur? C'est fini la liberté, les poches vides, obligés de mendier l'autorisation d'utiliser l'argent gagné et sauvé des parasites et voleurs organisés en camarilla d'Etat ?

Les chamailleries ne sont plus de saison. Quel que soit celle ou celui à qui l'honneur sera donné d'officier, il faudra, quoiqu'on en ait par ailleurs, seconder par le vote l'action réparatrice qu'exige le moment. Et l'on pourra alors peut-être si les Dieux accompagnent ce travail d'Hercule, reprendre la jolie phrase de *La Colline inspirée* de Maurice Barrès : « Il est des lieux où souffle l'Esprit ».

En l'occurrence, nous dirons des lieux où revient souffler l'Esprit. Il n'appartient qu'à nous que l'esprit nous revienne. Sauver la France aujourd'hui c'est sauver ses régions, c'est sauver ses provinces, c'est sauver son histoire et c'est sauver ses peuples, breton alsacien, provençal, corse, lorrain, picard, et tous, que l'on ne saurait oublier et dont la réunion a permis la naissance de la France. Ce ne fut pas sans tragédies, guerres intestines ni félonies hélas parfois. C'est l'histoire qui veut ça.

• Jean-François Marchi

« *Music & Digital Art* »

# Rinata Shaka, une renaissance

La couleur. La lumière. Les émotions à foison, graves ou légères, implacables ou joyeuses... A l'infini. Toujours recommencées. Toujours différentes. Toujours approfondies. Toujours renouvelées. Rinata Shaka ou des visages-paysages de l'âme.



Elle s'exprime par la musique et l'art numérique. Rinata Sahaka est à la fois un nom d'artiste et un nom de projet qui se développe au fil d'un journal en image de ses émotions accompagnées de compositions musicales originales. Dans ce journal l'artiste interroge la colère, la tristesse, la joie, la résistance... toute la gamme des émotions qu'elle capte sur son visage.

Aucune des œuvres qu'elle nous donne à voir est identique à une autre, semblable à une autres. Cette aptitude à la créativité puise, creuse, brasse, traque en elle ce qui apaise ou dérange et vient telle une leçon de vie victorieuse sur les aléas et les traumatismes, qui ne sont plus subis, mais surmontés. Et voilà des obstacles franchis et l'horizon qui s'illumine de flamboyances.

A feuilleter quelques pages de ce journal on saisit qu'il reflète et traduit, par exemple, la légèreté rayonnante de rose vaporeux et de blanc gracile. L'étonnement, lèvres entrouvertes et regard qui interpelle sur fond miroitant de douceur bleue et de vert estompé. Les pensées parasites aux ondes grésillantes à repousser, au flux pernicieux et sournois à endiguer qui malgré tous les efforts imprègnent les traits de son visage de traces douloureuses. La sensibilité et sa palette colorée de parfums d'été. La candeur en son pastel tendre et délicat... Sur ces visages multiples on voyage au pays du sensible jalonné de surprises et parfois de déconcertantes découvertes.

L'artiste pluridisciplinaire a grandi à Bastia entre l'école du Centre et le lycée Giocante

avant de rejoindre la section arts plastiques de Corte et le département d'histoire. Sous son pseudonyme une fibre universaliste ou plutôt internationaliste, ainsi ce clin d'œil à Shaka, père de la nation zouloue, ce qui ne l'empêche pas d'avoir la Corse aux tripes comme le révèle son investissement dans le mouvement nationaliste insulaire en ses jeunes années. Actuellement Rinata Shaka exerce le métier de compositrice, illustratrice sonore, sound designer à Genève.

• Michèle Acquaviva-Pache

• *Les œuvres de l'artiste sont en couleur. Elles existent également en noir et blanc.*

## Ecouter – voir

Rinata Shaka est exposée à Genève par « Chacun – Chacune, son paradis » ; par « Madsgallery » de Milan et Fuerteventura. Elle est représentée par « Plogix Gallery » (Londres).

On la retrouve sur « Selfportraits on fire, expo creative on fire », sur « Instagram », « Sound Cloud », [rinatashaka.com](http://rinatashaka.com) et sur [redbubble](http://redbubble.com).

## ENTRETIEN AVEC RINATA SHAK

**Comme plasticienne vous avez choisi de vous exprimer par l'art numérique ou digital selon la formulation anglaise. Quelle est votre définition de cette pratique picturale ?**

Pour peindre on peut utiliser l'aquarelle, la gouache, la peinture à l'huile sur du papier ou de la toile... Moi, je me sers d'une tablette, d'un ordinateur. L'art numérique se réfère au support employé. Sur l'écran, mon pinceau est un « *apple pencil* » et je recours à l'application « *procreate* ».

**De votre visage vous dites qu'il est votre toile. A quelle occasion s'est imposé cette idée ?**

C'est venu de façon instinctive dans un cadre thérapeutique comportant deux dimensions : se retrouver soi ; appréhender le visage de la névralgie qui m'affecte.

**Dans votre travail de plasticienne vous vous qualifiez de petite sœur de Frida Kahlo, la célèbre artiste peintre mexicaine. Pourquoi ?**

Les toiles de Frida Kahlo la représentent dans sa maladie et c'est par l'art qu'elle s'est affranchie des mutilations provoquées par un accident. Dans ses autoportraits c'est elle qui maîtrise l'image qu'elle veut renvoyer. Elle est sujet et non objet de sa peinture. Elle est alors un être émotionnel complexe en relation avec son identité de femme et avec son écosystème. D'où son insistance à peindre son buste là où elle a été meurtrie... Moi, je me focalise sur mon visage où se concentrent mes douleurs physiques et psychiques.

**Comment êtes-vous passée de la musique, votre vocation première, à l'art plastique ?**

J'ai fait des études d'arts plastiques à l'université de Corse et mon ergothérapeute m'a conseillé de renouer avec cette expression artistique afin de structurer mes émotions. Non pour les canaliser, mais pour re-naître à la vie. Je me suis prise au jeu et au fur et à mesure que j'ai approfondi ma connaissance de moi, j'ai pu mieux interroger le monde... Si on ne se comprend pas soi, on ne peut comprendre l'autre !

**Que vous apportent les déclinaisons multiples de vos apparences ?**

Cela me permet de visiter les facettes de l'être émotionnel que je suis dans sa complexité, sa diversité, ses nuances. Je me recentre sur moi pour aller aux autres alors que dans mon travail de compositrice c'est le processus inverse.

**Vos réalisations picturales numériques sont donc tout le contraire d'une approche aut centrée ?**

C'est une démarche qui me permet de retrouver ce que l'on désigne par « *l'estime de soi* » après avoir été victime d'une personne très narcissique et d'un entourage en partie toxique !

**Est-ce essentiel d'accompagner vos images de musique sur « Instagram » ?**

J'essaie de produire un journal imagé et musical auquel j'ajoute parfois des mots, du texte afin d'avoir l'expérience la plus complète des émotions que je dessine. Sur « *Instagram* » j'insiste sur les



images car c'est le réseau qui veut ça. Sur « *Sound cloud* » c'est surtout la musique qui prime même s'il y a aussi des portraits.

**Comment dessinez-vous vos émotions ?**

Quand je ressens une émotion, je me prends en photo. Ensuite je travaille pour clarifier cet instantané de vie.

**Pouvez-vous préciser en quoi votre journal en image aide à votre reconstruction personnelle ?**

Ce journal est un espace de créativité retrouvée. Sa mise en ligne ou en live change le regard des gens sur moi. Cela m'apporte des relations nouvelles et de nouveaux sujets de discussion. Même si les thèmes sont durs : le chagrin, l'état de choc, le deuil... je les aborde avec douceur parce que c'est en étant apaisé qu'on arrive à faire face aux choses et à profiter de la vie... L'art me reconstruit et par l'art j'affirme une relation à l'autre.

**L'art comme thérapie c'est donc bien une réalité ?**

Ça me convient en tous cas. L'expression artistique est nécessaire à l'être humain et c'est une manière de se donner rendez-vous à la dérobée. Tout le monde peut faire une note ou une tache de couleur. L'art est un miroir et une pratique assez étonnante qui révèle nos fragilités... L'art n'a rien à voir avec une représentation mondaine. Il réside dans l'appréciation de soi qui autorise ensuite à renouer avec les autres. Si on ne s'aime pas, on ne peut aimer les autres. « *Aime ton prochain comme toi-même* », est-il écrit dans les Evangiles. C'est une vérité vraie !

**Vous êtes en train de réaliser un jeu thérapeutique composé de cartes extraites de votre journal en image. A qui est-il destiné ? Quel est son objectif ?**

Il peut servir à des patients ou à toute personne qui veut faire du développement personnel de manière ludique. Avec ce jeu on ne se prend pas au sérieux. On ne lance pas d'injonctions et encore moins d'imprécations. Ce jeu doit susciter le dialogue. Son objectif est que ceux qui y jouent soient maîtres à bord de leur ressenti. Pour ce jeu je collabore avec le coach, Annelaure Pittet.

**Dessiner, peindre, composer, pour se retrouver ?**

Chaque portrait d'émotion que je fais est « *une pièce du château de mon âme* » comme le dirait Thérèse d'Avila !

• **Propos recueillis par M.A-P**

# Innovations numériques et enjeux culturels : vers un Riacquistu 2.0 ?

Il est nécessaire de mettre en perspective, dans l'Histoire de la Corse, les enjeux et l'intérêt que représente l'appropriation des outils numériques, pour sa culture et sa langue, dans une nouvelle démarche d'émancipation. Au fil des siècles, cette île, de par sa situation politique de territoire assujéti à un pouvoir étranger, n'a jamais eu la possibilité d'initier véritablement de nouvelles dynamiques, issues de son propre corps social et de ses institutions, en ce qui concerne une production qui lui soit spécifique. Elle peut le faire aujourd'hui, et ce fait résonne comme un défi à relever impérativement.

Après un début d'émancipation, qui n'a touché que l'aire linguistique, à la fin du XIXe siècle, avec **Santu Casanova**, ce n'est qu'au début du XXe, avec les *Corsistes* et les *Cyrnéistes*, que les Corses ont commencé à donner une visibilité d'ordre à la fois figuratif et linguistique à leur identité en tant que peuple. Après l'arrêt de ce processus suite à la **Seconde Guerre Mondiale** et la mise sous l'éteignoir de l'expression corse, il faut attendre les années 70, au-delà d'un début de relance à partir du milieu des Années 50, pour qu'un second **Riacquistu** permette la naissance d'une nouvelle dynamique, liant l'image et la langue corse, via des productions audiovisuelles de journalistes et réalisateurs, des initiatives individuelles ou associatives, mais aussi grâce au Service Public, avec la naissance en 1982 et le développement de la télévision régionale. Cet Audiovisuel public va multiplier ensuite de nouvelles émissions, films et documentaires, ne se cantonnant pas au seul domaine journalistique.

En 1992, un nouveau chapitre s'ouvre, avec la création d'une Antenne Territoriale, allant de pair avec l'évolution statutaire de la Corse. Apparaissent également des chaînes privées, ainsi que des sociétés de production, diffusant la majeure partie de leurs réalisations sur France 3 Corse. En parallèle, la création de **ViaStella**, chaîne numérique liée à FR3, permet la production de nouveaux contenus, en corse et en français, et la coproduction de nombreux documentaires et films.

Aujourd'hui la Télévision de Service public est confrontée au développement des réseaux sociaux et du Numérique. La réalisation, en interne, de contenus numériques corsophones, mis à part quelques programmes difficiles à

développer et à faire vivre, semble de plus en plus difficile. Rares sont ceux qui trouvent un réel écho auprès des jeunes publics. Les maisons de productions ne créent quant à elles que très peu de réalisations en langue corse, car leur diffusion intéresse de fait peu les chaînes de l'Hexagone, un horizon indispensable d'un point de vue économique pour les producteurs privés et les réalisateurs *free lance*, qui dépendent étroitement des aides du **Centre National du Cinéma et de l'Image Animée** (anciennement Centre National de la Cinématographie -CNC- jusqu'en 2009). Dans le même temps, la demande de la société corse concernant sa langue et sa culture n'a jamais été aussi forte. L'arrivée au pouvoir des **Nationalistes** à la Collectivité Territoriale, en 2015, en est aussi le reflet. Sur ce terrain, comme dans de nombreux autres domaines, cette Majorité se doit d'être l'instrument d'un nouvel acte de réappropriation, si elle ne veut pas trahir la mouvance qui l'a portée aux responsabilités.

De fait, il s'agit bien là d'une situation inédite quant à l'image et la parole du peuple corse. Il ne paraît plus insurmontable, au regard de la situation politique et du contexte créé par l'ère du numérique, de :

- Donner à la langue et la culture corses un champ unique de croissance, en leur rendant peu à peu leur place légitime sur cette île  
- Promouvoir ce développement avec des moyens techniques modernes, en rompant définitivement avec une forme passéiste, qui a tant pesé sur les représentations de la langue et de l'identité corse

- Assurer une visibilité accrue, en Corse comme à l'extérieur, à ces contenus, afin de transmettre cette identité à des publics



*nouveaux et les plus divers, jeunes et anciens, insulaires ou issus de la diaspora, Corses ou d'autres origines.*

Si la Corse en venait à passer à côté de cette Révolution culturelle, à laisser s'échapper cette opportunité immense, cela serait un échec terrible et incompréhensible, car elle a aujourd'hui les moyens matériels, humains, et institutionnels pour relever ce défi.

De nombreux projets innovants, et plusieurs médias préexistants, s'inscrivent d'ores et déjà dans cette perspective historique. Ils feront peut-être demain la preuve que la Corse peut faire da par sè, dans un domaine majeur pour la revitalisation de sa langue et sa culture.

**Un Riacquistu 2.0 ? L'avènement de cette nouvelle étape dans la réappropriation de notre identité est sans nul doute possible, en s'appuyant sur l'ensemble des nouvelles possibilités offertes par le Numérique. Il suffit pour cela d'avoir la volonté et l'audace nécessaires, et de se donner de moyens indispensables pour faire vivre ce projet.**

• Ghjaseppu Poggioli

## Volley

# GFCA : le jour d'après...

Sans bruit, le club ajaccien fait son chemin en Ligue B où il occupe une place honorable après une période délicate. Si l'accession n'est pas à l'ordre du jour, le club mise sur la jeunesse et la formation des jeunes pour s'ouvrir vers des jours meilleurs...



Parmi ses coups d'éclat, le GFCA s'est imposé à Rennes 3-0

Septième au classement à l'heure d'aborder la reprise et un cycle retour qui a déjà débuté pour certains clubs, le GFCA poursuit son bonhomme de chemin dans une compétition qu'il connaît pour l'avoir côtoyé durant quelques saisons avant sa période faste. Si cette dernière appartient au passé, le club ajaccien a ouvert une nouvelle page de son histoire en octobre dernier. Sans bruit, puisque l'impact

médiatique est moindre par rapport à l'élite, sans son emblématique chef de file, Antoine Exiga, il a bien fallu réagir, bâtir un groupe de nouveau compétitif et surtout veiller à la pérennité d'un club qui souffle, cette année, ses cinquante-cinq bougies. Une tranche de vie partagée par Fred Ferrandez, ancien de la maison et surtout aux commandes de l'équipe. Une depuis seize ans, un record pour ceux qui aiment les stats, une référence pour le monde du volley-ball. La Ligue B, un niveau que le Gaz n'avait plus connu depuis la saison 2008-2009. « On reste un club populaire, annonce l'actuel président Sylvestre Sammarcelli, à ce titre, pas question de faire de distinction entre professionnels et amateurs. Il est primordial de miser sur la jeunesse et la formation. »

## 200 licenciés...

Ainsi, le club a engagé une équipe réserve en N3 sous la houlette de Nikolai Kratchkovski et Stéphane Branca. On y retrouve trois

aspirants (Nagels, Moracchini et Aria déjà avec les pros) et deux stagiaires (Sauret et Segalin) au sein d'un groupe qui est en tête de sa poule avec huit victoires pour autant de matchs. Une manière de préparer, d'ores et déjà l'avenir. Par ailleurs, le club compte s'investir dans les écoles et les quartiers et totalise à ce jour 200 licenciés. Une hausse considérable due en grande partie à l'effet JO où, rappelons-le, les Bleus ont été sacrés champions olympique. Un atout non négligeable pour le Gaz qui dispose d'équipes dans toutes les catégories de jeunes.

Reste, dans cette nouvelle configuration, la politique mise en place par l'équipe dirigeante. « Toutes les parties prenantes du GFCA doivent être en mesure de faire valoir leurs idées et leurs critiques, ajoute le président, c'est la raison pour laquelle nous avons créé un comité de direction non décisionnel qui va intégrer des supporters, bénévoles, partenaires publics et privés... »

Au sommet de cette pyramide, l'équipe fanion du GFCA qui repart sur de nouvelles bases avec un effectif totalement remanié durant l'intersaison. « On a manqué de cohésion au début, souligne Fred Ferrandez, l'entraîneur ajaccien, les contenus sont intéressants dans l'ensemble même si quelques matchs, notamment Saint-Nazaire et Nancy me restent en travers de la gorge, il y avait la place pour un résultat. La victoire à Mende avant la trêve nous permet de recoller au niveau du classement. Il n'y a aucune pression sur les épaules des joueurs, c'est une saison de transition où il sera important de poser les bases pour la suite... »

Exempts ce week-end à l'occasion de la reprise, les Ajacciens recevront Avignon la semaine prochaine au Palatinu...

• Ph.P.

## Plongée sous-marine Le bastiais Tony Viacara dans les eaux profondes du Mexique

Entre deux missions en Basse Californie et en Arctique, Tony Viacara\* a posé ses bouteilles sur le Vieux-Port de Bastia. Le JDC l'a rencontré entre deux séances de cardio.



Au titre d'ambassadeur corse de l'association « Un Océan De Vie »\*\*, notre bastiais a passé 3 bonnes semaines dans les eaux chaudes du Mexique, tirant le portrait aux otaries, marlins, carangues et autres requins bouledogues. Des plongées souvent éprouvantes qui nécessitent une excellente condition physique et une bonne hygiène de vie. Un entraînement presque au quotidien que ce soit sur terre ou en mer.

### Un océan de vie

Le but de cette association présidée René Heuzey est de sensibiliser la population et principalement les enfants au monde sous-marin et de leur faire découvrir certaines espèces via des photos ou des vidéos. « En Basse Californie, La Paz et Magdalena Bay nous avons été accueillis Didier Manenq, ambassadeur local de notre association » explique Tony Viacara. « Sur place j'ai redécouvert l'esprit, la mentalité et l'hospitalité de la Corse d'avant. J'ai aussi été impressionné par la biodiversité. Les plages sont très propres car les Mexicains s'attèlent à les nettoyer tous les matins des déchets que les touristes peuvent y laisser. Le peuple mexicain a créé de grandes réserves car ils se sont aperçus que le poisson vivant rapportait finalement plus que le poisson mort. Les nombreuses espèces attirent photographes, cinéastes, boîtes de prod, boostant l'économie locale ». Lors de cette

mission Tony était entouré de 10 autres plongeurs, plongeurs, photographes et cinéastes. « Le but était de prendre le plus de photos possibles des voiliers Marlins dans les bancs de sardines et de maquereaux, shooter les bancs de carangues dans la fameuse réserve de Cabo Pulmo ainsi que les otaries de la Paz » souligne T. Viacara. « Ces plongées étaient très physiques car dans des eaux à 26 ou 28 degrés, à forte salinité, et il nous a fallu nous surplomber pour descendre. Plonger au milieu des otaries a été un vrai bonheur. Ce sont des animaux très joueurs et une femelle s'est même amourachée de mon crane sous l'œil des mâles beaucoup plus méfiants »

### Au plus près des requins

Le séjour s'est terminé dans la mer des Caraïbes avec une plongée très délicate parmi les requins bouledogues. « Face aux requins il a fallu redoubler de vigilance et on a du même écouter une plongée face au réel danger. Mais en fait ma plus grande frayeur je l'ai eu face à un marlin, caractérisé par une taille effilée et un rostre long et fin. Nous étions en train de filmer un banc de maquereaux quand un marlin a surgi du banc et m'a frôlé avec son rostre ». A l'heure où vous lirez ces lignes Tony Viacara sera dans les eaux froides de l'arctique aux côtés de cétacés. Puis en février il prendra la direction, plus proche, de Tignes pour des plongées sous glace puis continuera à buller en mer de Célèbes en Indonésie. Rendez-vous en Corse au mois de mars à l'occasion d'une belle expo de ses œuvres à l'Empreinte du vin à Bastia. En projet aussi un livre d'ici la fin de ce trimestre.

• Ph.J.

\* <https://www.tonyviacaraphotographie.com/>  
\*\* <http://www.unoceandevie.com/>

## Trail Le Restonica trail\* parmi les grands



L'association sportive qui organise en juillet plusieurs courses dans le cortonais, dont l'Ultra Trail di Corsica, vient de rejoindre la cour des grands. Elle figure en 2022 parmi la trentaine d'épreuves sélectionnées dans le monde permettant de se qualifier pour le très prisé Ultra Trail du Mont-Blanc. Pour obtenir le sésame il faut en effet au traileurs collecter le plus grand nombre de « running stones ». Ainsi le Restonica Trail comptera cette année 3 courses où les participants pourront engranger ces Running Stones : l'Ultra-Trail (110km, 5 points), le Restonica Trail (69km, 3 points) et le Tavignanu Trail (33km, 2 points). Grâce à cette reconnaissance du Restonica trail, la Corse figure donc officiellement une destination permettant aux traileurs de prendre part aux courses de montagne du monde. Pour l'association, tout début en cette fin janvier avec le traditionnel Trail blanc à Vergio. Deux formats de courses seront proposés : 18 et 6 km ainsi qu'une marche de 6 km. L'occasion aussi pour les traileurs de venir en aide à La Marie-Do. Quant au Restonica trail il se déroulera à Corte du 7 au 9 juillet 2022 : jeudi 7 juillet pour L'Ultra-Trail di Corsica, en Solo ou Relais x 4 (110km – 7200m D+), samedi 9 juillet pour le Restonica Trail, (69km – 4000m D+), et le Tavignanu Trail (33km – 2500m D+), le vendredi 8 juillet pour U Giru di Tumbone (17km – 650m D+), enfin le samedi 9 juillet pour L'Andata, une marche au profit de « Aitu Studentinu ».

\* <https://www.restonicatrail.fr>



# LA MAISON PAS TROP CARRÉE

Louables les ambitions de la droite ajaccienne avec le charismatique Laurent Marcangeli : protection du patrimoine et de son environnement, préserver la culture, redonner vie à l'image de l'illustre, de l'enfant prodige de la gloire, de celui qui à quelques mètres de ce lieu en habit de Premier Consul version progéniture romaine fixe la Méditerranée avec un regard attentif sur cette Maison carrée où il n'aura jamais régné. En un coin d'œil il peut y voir dégradations, fissures, plaies ouvertes sur l'un des plus magnifiques édifices de la ville dite « Impériale ». La ville Impériale revisitée par des photos implacables. L'image d'un Ajaccio au firmament de sa splendeur Napoléonienne.

**CENTURY 21.**

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

Une commercialisation



**AJACCIO - SANGUINAIRES**

# *Les Rivages de Marinella*

Du **T1** au **T4**  
à partir de **165 500 €**

**VUE MER**  
à 50 mètres de la plage  
Place de parking inclus  
Frais notariés réduits  
Éligible défiscalisation



Une commercialisation exclusive **CENTURY 21**

**CENTURY 21 Actif Immobilier | 28, cours Napoléon | AJACCIO | 04 95 21 18 00**